



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 30 mars 2011 — N° 10

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Yvon Vallières**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 46.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme St-Pierre (Acadie) fait une déclaration concernant la Journée mondiale du théâtre.

Mme Richard (Marguerite-D'Youville) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Simone Roux-Labarre, centenaire.

Mme Gonthier (Mégantic-Compton) fait une déclaration concernant la Semaine québécoise des adultes en formation.

M. Boucher (Johnson) fait une déclaration concernant le Mois de la nutrition.

M. Bonnardel (Shefford) fait une déclaration afin de souligner les projets de cinq groupes de jeunes promoteurs de Shefford.

30 mars 2011

M. Mamelonet (Gaspé) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Raymond Denis.

Mme Maltais (Taschereau) fait une déclaration concernant le Match bleu.

M. D'Amour (Rivière-du-Loup) fait une déclaration concernant Écosociété Les Basques.

Mme Beaudoin (Mirabel) fait une déclaration concernant l'expropriation de gens de Mirabel.

M. Lehouillier (Lévis) fait une déclaration concernant le 65^e anniversaire du Club Lions de Lévis.

À 9 h 58, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 11.

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

M. Gaudreault (Jonquière) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 197 Loi modifiant la Loi sur le vérificateur général afin de permettre la vérification intégrée d'Hydro-Québec

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 197.

Dépôts de documents

M. le président dépose :

Copie d'une lettre, en date du 30 mars 2011, qu'il a fait parvenir à M. Thierry Vandal, président-directeur général d'Hydro-Québec, concernant la transmission des documents relatifs aux contrats octroyés par Hydro-Québec, de 2000 à 2010;
(Dépôt n° 97-20110330)

Le cartable n° 1, transmis par Hydro-Québec, contenant une note explicative, les contrats attribués de 2000 au 31 août 2010 et les contrats-cadres attribués de 2000 au 31 août 2010;

(Dépôt n° 98-20110330)

Le cartable n° 2, transmis par Hydro-Québec, contenant les soumissionnaires des contrats attribués de 2000 au 31 août 2010, les appels d'offres ouverts et les appels d'offres restreints;

(Dépôt n° 99-20110330)

Le cartable n° 3, transmis par Hydro-Québec, contenant les soumissionnaires des contrats-cadres attribués de 2000 au 31 août 2010 – les appels d’offres ouverts et les appels d’offres restreints, les fournisseurs considérés pour des contrats et contrats-cadres négociés – les services professionnels de 2005 au 31 août 2010; pour la Société d’énergie de la Baie James, les contrats attribués de 2000 au 31 août 2010, les contrats-cadres attribués de 2000 au 31 août 2010, les soumissionnaires des contrats attribués de 2000 au 31 août 2010 – les appels d’offres ouverts et appels d’offres restreints, les soumissionnaires des contrats-cadres attribués de 2000 au 31 août 2010 – les appels d’offres ouverts et appels d’offres restreints, les fournisseurs considérés pour des contrats et contrats-cadres négociés – les services professionnels de 2006 au 31 août 2010.

(Dépôt n° 100-20110330)

Le Rapport du Commissaire au développement durable qui fait partie du Rapport du Vérificateur général du Québec à l’Assemblée nationale pour l’année 2010-2011. Ce rapport est accompagné d’une brochure sur les faits saillants et d’une présentation aux parlementaires.

(Dépôt n° 101-20110330)

Dépôts de pétitions

M. McKay (L’Assomption) dépose :

L’extrait d’une pétition, signée par 143 citoyens et citoyennes de Granby et de sa région, concernant le programme Allocation-logement.

(Dépôt n° 102-20110330)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Chagnon (Westmount–Saint-Louis), conjointement avec M. Pigeon (Charlesbourg), Mme Malavoy (Taillon), Mme Roy (Lotbinière), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), M. Caire (La Peltre) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale rende hommage à feu Robert L. Papineau pour sa contribution exceptionnelle à la formation universitaire et à l'essor du génie québécois.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

À la demande de Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, l'Assemblée observe une minute de silence.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Maltais (Taschereau), conjointement avec M. Bolduc, ministre de la Santé et des Services sociaux, Mme Roy (Lotbinière), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), M. Caire (La Peltre) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale du Québec souligne la nomination de Mme Hélène Boisjoly comme doyenne de la faculté de médecine de l'Université de Montréal, première femme à occuper ce poste.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 94, Loi établissant les balises encadrant les demandes d'accommodement dans l'Administration gouvernementale et dans certains établissements;
- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre le débat sur le discours du budget;

Et du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143 du Règlement, il convoque :

- la Commission de la culture et de l'éducation, afin de compléter ses auditions publiques dans le cadre d'une consultation générale à l'égard du projet de loi n° 82, Loi sur le patrimoine culturel.

Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, donne les avis suivants :

- la Commission des relations avec les citoyens se réunira en séance de travail afin de décider si la commission veut se saisir de pétitions;
- la Commission des transports et de l'environnement se réunira en séance de travail dans le cadre du mandat statutaire prévu à l'article 105 de la *Loi modifiant le code de la sécurité routière* et le Règlement sur les points d'inaptitude; afin de recevoir du ministère des transports un exposé technique sur le rapport d'évaluation du projet pilote sur les cinémomètres photographiques et systèmes photographiques de contrôle de circulation aux feux rouges; et afin de déterminer les suites à donner à ce mandat.

30 mars 2011

AFFAIRES DU JOUR

Affaires prioritaires

Débat sur le discours d'ouverture

L'Assemblée reprend le débat ajourné le 29 mars 2011 sur le discours d'ouverture de la session, sur la motion de M. Charest, premier ministre et sur les motions pour formuler un grief présentées par Mme Marois, chef de l'opposition officielle, M. Khadir (Mercier), M. Marceau (Rousseau), M. Gaudreault (Jonquière), M. Blanchet (Drummond), Mme Lapointe (Crémazie), M. Aussant (Nicolet-Yamaska), M. Kotto (Bourget) et Mme Richard (Marguerite-D'Youville) et Mme Maltais (Taschereau) sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À 12 h 58, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

Les travaux reprennent à 15 h 04.

L'Assemblée poursuit le débat sur le discours d'ouverture de la session, sur la motion de M. Charest, premier ministre et sur les motions pour formuler un grief présentées par Mme Marois, chef de l'opposition officielle, M. Khadir (Mercier), M. Marceau (Rousseau), M. Gaudreault (Jonquière), M. Blanchet (Drummond), Mme Lapointe (Crémazie), M. Aussant (Nicolet-Yamaska), M. Kotto (Bourget) et Mme Richard (Marguerite-D'Youville) et Mme Maltais (Taschereau) sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

30 mars 2011

À 18 heures, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 31 mars 2011, à 9 h 45.

Le Président

YVON VALLIÈRES